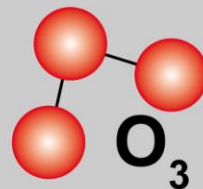




POLLUTION À L'OZONE

Début de l'épisode :
26 juin 2019



La pollution à l'ozone atteint, actuellement et pour les jours à venir, un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Il est recommandé à la population et aux personnes sensibles de suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

NIVEAU DE POLLUTION

ÉVOLUTION

MESURÉ LE 26 juin 2019

Lieu	Concentration (moyennes horaires maximum)
Delémont Rue de l'Avenir	163 µg/m ³
Saignelégier Rue Jolimont	153 µg/m ³
Autres cantons :	
Bienne	147 µg/m ³
La Chaux-de-Fonds (NE)	130 µg/m ³
Bâle	167 µg/m ³
France :	
Montbéliard	171 µg/m ³

Valeur limite OPair : 120 µg/m³
Seuil d'information : 180 µg/m³

POUR DEMAIN

Les concentrations d'ozone resteront élevées malgré l'arrivée d'une petite bise sur le plateau et les crêtes du Jura.

Les températures perdront de l'ordre de 1 à 2°C en comparaison avec ce jeudi.

POUR LES JOURS À VENIR

Pour samedi et dimanche, les concentrations d'ozone vont quelque peu diminuer, mais resteront toujours importantes.

Dès lundi, un changement de la masse d'air et l'arrivée de pluie auront des effets bénéfiques sur les températures de l'air et les concentrations d'ozone.

Les températures doivent retrouver les normales saisonnières.

RÉDUIRE LA POLLUTION À L'OZONE

SE PROTÉGER

La pollution à l'ozone entraîne une diminution de la capacité respiratoire et peut provoquer des irritations des yeux, du nez et de la gorge.

Conseils à la population

Pratiquer les activités sportives et/ou physiques intenses en matinée (moment de la journée où la pollution à l'ozone est la moins élevée). Éviter les autres facteurs irritants (tabac, utilisation de solvants, fumées). Pour un meilleur confort, renoncer au port de lentilles en cas de gêne oculaire.

Les personnes les plus vulnérables sont particulièrement concernées, à savoir les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de déficience immunitaire ou de pathologie chronique cardiaque ou respiratoire. Demander conseil à son médecin en cas d'aggravation des symptômes évocateurs (toux, gêne respiratoire, gorge ou nez irrité).

LIMITER LA FORMATION D'OZONE

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire la pollution à l'ozone.

Lors de déplacement : utiliser les transports publics. Pratiquer le co-voiturage. Privilégier la mobilité douce pour les trajets courts (marche, vélo, etc.). Conduire selon la méthode Eco-Drive®.

A la maison et au jardin : utiliser des produits sans ou pauvres en solvants organiques (peintures, vernis, laques, diluants, colles). Utiliser de l'essence "alkylée" (sans benzène) pour les moteurs à deux et quatre temps (tondeuses, débroussailleurs). Privilégier les produits locaux.

EN SAVOIR PLUS

- Application mobile airCheck
- https://luftqualitaet.ch/qualite_air
- [Office de l'environnement](#) : Qualité de l'air
- www.ozone-info.ch : site complet sur l'ozone

